

PREFACE DE LA MAIRIE

Plan directeur communal : l'affaire de tous !

Un plan directeur communal est un document de référence qui donne une vision d'ensemble du développement territorial d'une commune, de son aménagement du domaine public, de ses équipements. Il s'inscrit dans le cadre du plan directeur cantonal et comprend le plan directeur des chemins pour piétons. S'il engage les autorités, il doit également mettre à contribution la population, c'est pourquoi elle a été consultée lors d'un atelier de réflexion.

L'établissement du plan directeur communal d'Aire-la-Ville permet aux autorités et à la population de mener une réflexion sur l'avenir du développement de la commune pour les dix à vingt prochaines années.

Les conclusions de l'atelier de réflexion avec la population a permis aux autorités de vous présenter ce projet qui sera mis en consultation publique. Les habitants d'Aire-la-Ville auront donc pleinement participé à la création du premier plan directeur de la commune. Celui-ci ne propose pas d'augmentation des zones à bâtir, mais une amélioration de la qualité de vie des habitants. Aire-la-Ville a connu ces dernières années une forte croissance démographique rendant nécessaire la révision de l'aménagement du domaine public.

Concrètement, il s'agira de rendre la rue du Vieux-Four - qui traverse le village et qu'empruntent nombre d'automobilistes de passage le matin et en fin d'après-midi – plus conviviale. Les piétons, et plus particulièrement les écoliers, seront plus en sécurité et les mouvements de véhicules devraient fortement diminuer. Une place du village, lieu de détente et de loisirs pour les familles, les enfants et les adolescents fait actuellement défaut dans notre commune. Afin de pallier ce manque, la commune a demandé le déclassement d'un terrain proche de l'école situé aujourd'hui en zone agricole en zone sportive. Enfin, l'amélioration des sentiers et la mise en valeur de la nature et du paysage sont des points importants qui continueront à être pris en compte par les autorités.

Si certains projets se réaliseront rapidement, d'autres sont des idées qui prendront un certain temps avant d'être concrétisées, comme par exemple la plage en amont du pont de Peney.

Je vous souhaite une bonne lecture qui, j'en suis sûr, vous apprendra énormément sur notre commune et son futur.

Barthélémy Roch
Maire

